

Commission nationale  
consultative des  
Gens du voyage

## **Résolution**

### **relative à l'absence de publication des décrets d'application de la loi relative à l'égalité et la citoyenneté**

**Séance plénière du 21 juin 2018**

La Commission nationale consultative des gens du voyage s'étonne et s'indigne du délai écoulé pour la publication des décrets d'application de la Loi Egalité et citoyenneté relatifs aux aires d'accueil permanent, aux terrains familiaux locatifs et aux aires de grand passage.

Entre novembre 2016 et mars 2017, la commission s'est concertée à plusieurs reprises avec des partenaires techniques (services de collectivités, gestionnaires et opérateurs) dans le cadre d'un groupe de travail dédié pour aider le ministère du logement à l'écriture de ces projets. La commission a examiné et rendu un avis favorable pour le projet de décret sur les aires de grand passage en mars 2018.

Cette situation bloque la réalisation de ces équipements indispensables pour développer et diversifier l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

La Commission demande avec insistance que ces textes réglementaires soient publiés dans les plus brefs délais.